Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CDAD Conseil départemental de l'accès au droit

MJD Maison de justice et de droit

PAD Point d'accès au droit

RAD Relais d'accès au droit

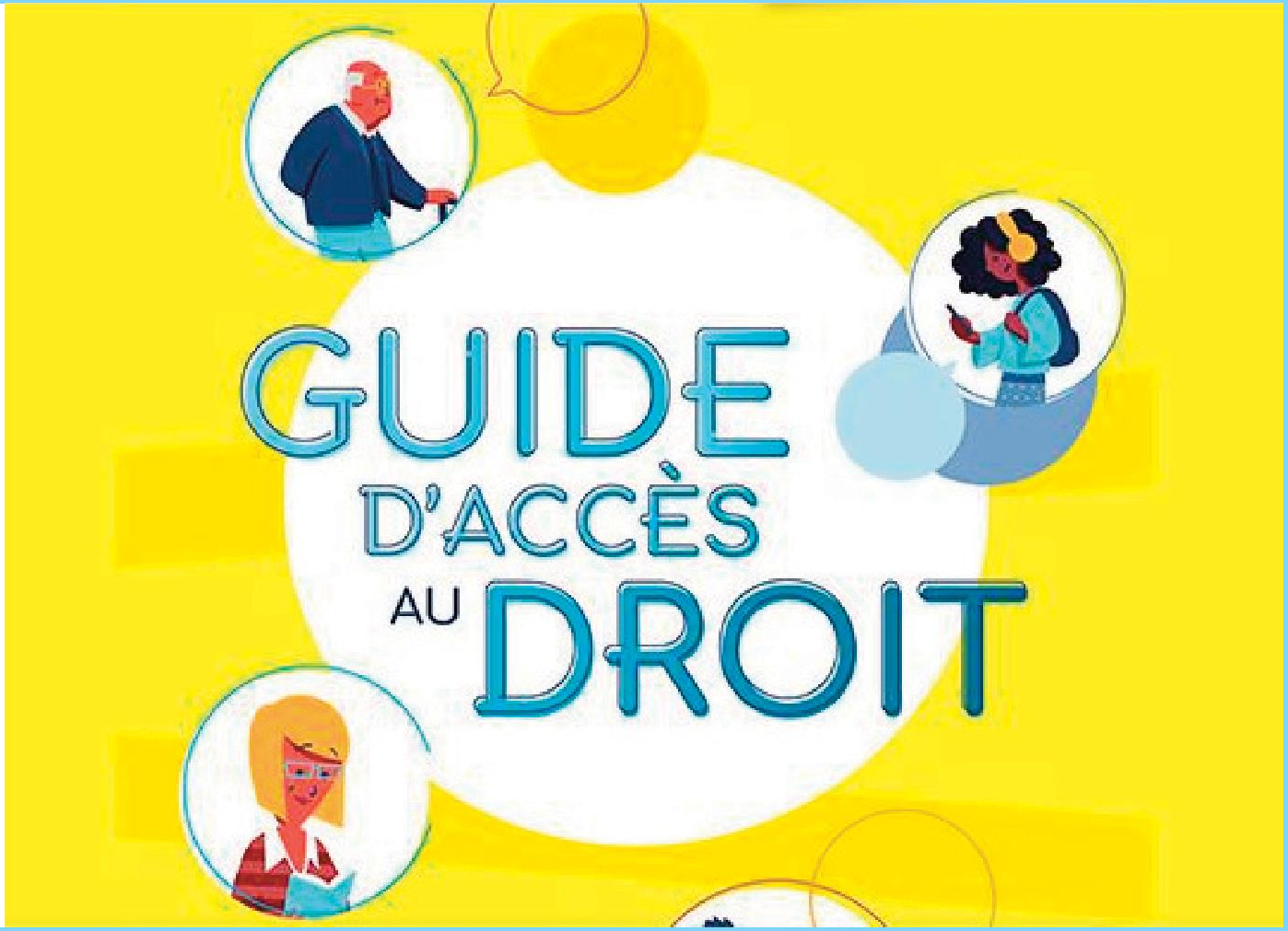

Sommaire :

- Qui sont les spécialistes du Droit ?
- Une question, un doute à qui s'adresser ?
- Où s'informer ?
- Prendre contact avec qui ?:
  - Permanences généralistes
  - Permanences Publics jeunes
  - Permanences Médiation familiale
  - Permanences Conciliation
  - Permanences spécialisées en matière d'aide aux victimes
  - Questions fréquentes dans votre vie quotidienne, des professionnels peuvent vous aider :

GUIDE D'ACCES AU DROIT

L'accès au droit garanti pour tous !

Pour chaque personne, quelques soient le niveau de revenu, la nationalité, la situation éventuelle de handicap, etc.

Pourquoi ?
Pour connaître ses droits et obligations et être en mesure de les mettre en œuvre

Comment ça marche ?
Un premier entretien d'écoute et d'orientation. Une consultation juridique avec un professionnel du droit ou une information juridique avec une association.
L'accès au droit est gratuit

Où ?

Consulter la liste des Points d'accès au droit (PAD) et des Maisons de justice et du Droit (MJD) du département.

Avec qui ?
Avocats – Notaires – Huissiers – Associations – Médiateurs - Défenseur des droits – Conciliateurs - Ecrivains publics - Agent d'accès au droit

Quand ?
À tout moment pour être informé de ses droits. Avant, pendant ou après une procédure judiciaire.

Où s’informer ?

Cartographie des structures d’accès au Droit

Seine et Marne (77)

Légende

> Réseau judiciaire

- TJ — Tribunal Judiciaire
- TP — Tribunal de Proximité
- TC — Tribunal de Commerce
- MJD — Maison de justice et du Droit

> Ressorts judiciaires

- PAD — Point d’accès au Droit et permanences juridiques
- PAD Pénitentiaire — Point d’accès au Droit en établissement pénitentiaire
- RAD — Relais d’Accès au droit

PAD Point d'accès au droit

> Point d'Accès au Droit de **Chessy - TJ MEAUX**
Maison des services publics - 27, place d'Ariane - 77700 CHESSY
Tél : 01 78 71 40 96
Contact : accesdroit@vdeagglo.fr

> Point d'Accès au Droit de **Coulommiers - TJ MEAUX**
22, rue du Palais de Justice - 77120 Coulommiers - Tél : 01 64 65 88 60
Contact : pad@coulommiers.fr

> Centre Social de la Communauté d'Agglomération de **Coulommiers Pays de la Brie - TJ MEAUX**
Centre Social du Pays de Brie - 17 rue de Reuil - 77260 La Ferté sous Jouarre
Tél : 01 60 22 19 19
Contact : centre.social@coulommierspaysdebrie.fr

> Point d'Accès au Droit de **Saint Fargeau Ponthierry - TJ MELUN**
Mairie de Saint-Fargeau-Ponthierry
185 Avenue de Fontainebleau - 77310 Saint Fargeau Ponthierry
Tél : 01 60 65 20 20
Contact : mairie@saint-fargeau-ponthierry.fr

> **PADPJM** Point d'Accès au Droit du **Palais de Justice de Melun - TJ MELUN**
2 avenue du Général Leclerc - 77010 MELUN Cedex - Tél. : 01 64 79 80 00

> Point d'Accès au Droit de **Provins - TJ MELUN**
Maison départementale des solidarités de Provins
11, rue du Colonel Arnaud Beltrame - 77160 PROVINS - Tél : 01 60 52 80 30
Contact : pad.provins@gmail.com

> Point d'Accès au Droit de **Nemours - TJ FONTAINEBLEAU**
Centre Communal d'Action Sociale - 08 bis rue Hedelin- BP 131 - 77191 Nemours Cedex
Tél : 01 74 80 00 30
Contact : pad@ccas-nemours.fr

> Point d'Accès au Droit de **Montereau-Fault-Yonne - TJ FONTAINEBLEAU**
9, rue Fleur Bégné - 77130 Montereau Fault Yonne - Tél : 01 64 31 07 83
Contact : contact.pad@ville-montereau77.fr

MJD Maison de justice et de droit

> Maison de Justice et du Droit du **Pays de Meaux - TJ MEAUX**
Allée Jean Louis Barrault
Centre commercial la Verrière - 77100 Meaux
Tél : 01 60 41 10 80
Contact : mjd.paysdemeaux@meaux.fr

> Maison de Justice et du Droit à **Lognes - TJ MEAUX**
4 rue St Claire Deville - 77185 Lognes
Tél : 01 60 95 16 90
Contact : mjd.lognes@agglo-pvm.fr

> Maison de Justice et du Droit à **Chelles - TJ MEAUX**
69 rue du Tir - ou - 16, rue de l'Ormeteau - 77500 Chelles
Tél : 01 72 84 62 85
Contact : mjd.chelles@agglo-pvm.fr

> Maison de Justice et du Droit à **Pontault- Combault - TJ MELUN**
Hotel de Ville - Cour de la Ferme Briarde
107 av. de la République - 77347 Pontault-Combault Cedex
Tél : 01 60 37 27 60
Contact : mjd.pontault-combault@agglo-pvm.fr

> Maison de Justice et du Droit de **Sénart - TJ MELUN**
Place Elysée-Reclus - 77176 Savigny le Temple
Tél : 01 64 19 10 60
Contact : maison.justice.droit.senart@orange.fr

RAD Relais d'accès au droit

> Relais d'accès au droit **Melun - TJ MELUN**
2 passage Lebarbier - 77000 MELUN
Tél : 01 64 52 53 57
Contact : rad@ville-melun.fr

Qui sont les spécialistes du Droit?

Les professionnel-les du droit et les bénévoles vous accueillent, vous conseillent et vous informent lorsque vous rencontrez un problème juridique et/ou administratif

JURISTE

Il aide à connaitre et faire exercer les droits et les devoirs dans plusieurs domaines: famille, logement, travail, droit des étrangers …Il aide à remplir certains documents juridiques comme un dossier d'aide juridictionnelle ou une requête.

AVOCAT

Il accompagne et conseille dans toutes les étapes importantes de la vie privée et professionnelles. Au-delà de son rôle de défense devant les tribunaux , l'avocat-e intervient dans la recherche de solutions appropriées et la résolution amiable des différents.

DEFENSEUR DES DROITS

Institution indépendante, elle est chargée de défendre les droits des usagers des services publics, du respect de la déontologie par les professionnels de la sécurité, l'orientation et la protection des lanceurs d'alerte, les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant, de lutter contre toutes discriminations. Elle dispose d'un réseau de délégué de proximité.

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES

Il propose une information, une écoute, un soutien et un accompagnement dans les démarches pour les victimes d'une infraction pénale comme des violences, un viol, un accident de la circulation… Les victimes sont reçues qu'elles aient déposé plainte ou non.

MEDIATEUR- CIVIL

Il aide les personnes à trouver une solution amiable à des litiges civils du quotidien pour éviter de saisir la justice. Certains médiateurs sont spécialisés : famille, droit du travail, énergie…

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Rattaché au Tribunal d'Instance, il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige : problèmes de voisinages, litiges de la consommation, différends entre propriétaires et locataires. Il doit intervenir avant un procès.

HUISSIER DE JUSTICE

Seul compétent pour faire exécuter les décisions de justice en saisissant par exemple les comptes bancaires ou les meubles, il rédige également des constats. Il peut conseiller sur les droits et obligations.

NOTAIRE

Il conseille sur les droits et obligations dans plusieurs domaines et actes de la vie: achat ou vente d'un logement, règlement des successions, rédaction des contrats de mariage …

Consultations personnalisées gratuites, confidentielles, ouvertes à tous et toutes

Prendre contact

Permanences Généralistes

Les Permanences généralistes sont ouvertes à tous, sans distinction du domaine de droit abordé (problèmes liés au droit pénal, droit de la famille, de la consommation…).

Elles permettent d'exposer ses difficultés afin d'avoir un premier niveau d'information et d'orientation.

LES PERMANCES DES AVOCATS DE SEINE ET MARNE

Pour connaitre les dates et lieux des consultations gratuites la plus proche de chez vous:

. des avocats du barreau de Melun : https://barreau-melun.org/les-permanences/

. des avocats du barreau de Meaux : https://ordreavocats-meaux.fr/le-barreau-de-meaux/les-interventions-du-barreau/

. des avocats du barreau de Fontainebleau : https://www.avocats-fontainebleau.fr/consultations-gratuites

CIDFF
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
Essonne

Toutes ces permanences sont gratuites et totalement confidentielles. Le secteur juridique assure des permanences gratuites, anonymes et confidentielles, pour les hommes comme pour les femmes.

Permanences du CIDFF 91 dans le département de Seine et Marne :

https://www.cidffessonne.org/?page_id=6

Les juristes du CIDFF sont généralistes et informent le public sur ses droits en tous domaines : droit des personnes, droit du travail, droit social, droit des biens, et droit pénal.

CHAMBRE DES NOTAIRES
de Seine-et-Marne

Vous trouverez ci-joint, les dates et lieux de permanences des notaires exerçant dans le département de la Seine-et-Marne.

La chambre des Notaires propose également des consultations gratuites sur rendez-vous
24 boulevard Chamblain
Téléphone : 01 64 39 53 93
Site internet : www.chambre-seineetmarne.notaires.fr

PERMANENCES DES NOTAIRES EN SEINE-ET-MARNE

Pour connaitre les dates et lieux des consultations gratuites la plus proche de chez vous:

http://chambre-seineetmarne.notaires.fr/fr/services-pour-les-particuliers/lacces-au-droit

Permanence Public jeunes

Les plus jeunes qu'ils soient majeurs ou mineurs, peuvent se rendre dans toutes les permanencesproposées en Seine-et-Marne.
Mais certaines sont plus adaptées aux problématiques des jeunes, avec des professionnels spécifiquement formées.

Le Défenseur des droits est chargé de cinq grandes missions énumérées par la loi organique du 29 Mars 2011 :

- *Défendre les droits et libertés dans le cadre des relations avec les administrations de **l'Etat**, les collectivités territoriales, les établissements publics et les organismes investis **d'une** mission de service public.*

- *Défendre et promouvoir **l'intérêt** supérieur et les droits de **l'enfant** consacrés par la loi ou par un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France.*

- *Lutter contre les discriminations, directes ou indirectes, prohibées par la loi ou par un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France ainsi que promouvoir **l'égalité**.*

- *Veiller au respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité sur le territoire de la république.*

- *Orienter vers les autorités compétentes tout lanceur **d'alerte**, au sens de la loi (n°2016-1691) du 9 Décembre 2016, et veiller aux droits et libertés de cette personne.*

Défenseur des droits
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les délégués vous reçoivent dans des structures de proximité telles que les préfectures et sous-préfectures, les maisons de justice et du droit, les points d'accès au droit…

Elles/ils tiennent également des permanences dans les établissements pénitentiaires et travaillent en relation avec les maisons départementales des personnes handicapées.

Pour connaître les permanences près de chez vous :

https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/office#77

LE CHÊNE ET SES RACINES

L'association propose plusieurs services d'accueil :

•**Espace de Rencontre suite à l'ordonnance d'un Juge aux Affaires Familiales**
L'objectif principal est de maintenir ou de restaurer au profit de l'enfant la relation personnelle avec un parent non-hébergeant.
•**Espace de Rencontre suite à l'ordonnance d'un Juge pour Enfant**
L'objectif principal est de maintenir ou de restaurer, au profit de l'enfant, la relation personnelle avec ses parents et aider ceux-ci à apprendre ou à réapprendre une pratique parentale adaptée.
•**Espace de Rencontre suite à la demande spontanée d'une famille**
L'objectif principal est de prévenir la souffrance psychique des familles qui ne sont pas judiciarisées mais en situation conflictuelle. Ces familles peuvent de leur propre initiative solliciter les services de l'Espace de Rencontre.
•**Soutien à la Parentalité**
L'objectif principal est de soutenir les parents en difficulté durable ou passagère dans leur rôle au quotidien vis-à-vis de leurs enfants.
•**Café Rencontre des parents**
Offrir un espace de parole où les parents partagent leur expérience et leurs questionnements de la fonction parentale qu'ils occupent.
•**Médiation**

Pour connaître les permanences près de chez vous : http://lecheneetsesracines.fr/

Vous pouvez également contacter directement la maison de justice et du droit ou le point d'accès au droit près de chez vous pour connaître les permanences du Chêne et ses racines

Permanences Conciliation

Lorsque vous rencontrez un conflit avec une administration, une entreprise ou votre voisin, des professionnels peuvent vous aider en amont d'une procédure judiciaire ou vous proposer un accompagnement

Pour connaitre les dates et lieux des consultations gratuites du conciliateur de justice la plus proche de chez vous :

https://www.conciliateurs.fr/Trouver-une-permanence?dpt=77#carte

Vous pouvez également contacter directement la maison de justice et du droit ou le point d'accès au droit près de chez vous pour connaître les permanences du conciliateur de justice

La médiation familiale

La médiation familiale est un dispositif qui vise à rétablir la communication et apaiser la relation, entre deux parties en conflit (parents en situation de rupture, séparation, divorce ; grands-parents souhaitant garder des liens avec les enfants de son ex-conjoint (mari, femme, partenaire de Pacs, concubin) jeune adulte en rupture de lien ou de communication avec sa famille ; héritiers), en présence d'un médiateur professionnel impartial, neutre et indépendant, il s'agit d'un temps d'écoute et d'échange entièrement confidentiel.

Médiation familiale

La médiation familiale pour :

- *Résoudre les conflits liés à la séparation ou au sein du couple et de la famille*
- *Rétablir le dialogue et la communication*
- *Maintenir les liens familiaux*
- *Faire émerger des solutions et aboutir à des accords oraux ou écrits*

Pour connaître les permanences près de chez vous :

http://www.cerafmediation.com/index.html

Vous pouvez également contacter directement la maison de justice et du droit, le point d'accès au droit ou le relais d'accès au droit près de chez vous pour connaître les permanences du médiateur familial

La médiation est un processus amiable de résolution des litiges, quelle qu'en soit leur nature, encadrée par la loi, et qui vous invite à trouver vos propres solutions.

Le médiateur respecte votre volonté sans jamais rien vous imposer.
Les débats sont confidentiels.

Comment conduisons-nous une médiation ?

Médiation 77 désigne un médiateur, soit à la demande des deux parties, soit à celle d'un juge.

Le médiateur vous contacte rapidement pour convenir d'un rendez-vous.

Une convention de médiation est établie et en précise le coût.

Vous pouvez vous faire assister de votre avocat au cours de la médiation et pour la rédaction de votre accord. Sa présence en garantit l'efficacité juridique.

Pour connaître les permanences près de chez vous : https://www.mediation77.com/

Vous pouvez également contacter directement la maison de justice et du droit, le point d'accès au droit ou le relais d'accès au droit près de chez vous pour connaître les permanences du médiateur familial

Qu’est-ce que la médiation familiale ?

La médiation familiale est un mode alternatif de gestion des conflits qui a pour objectif d'aider les personnes à dénouer le conflit existant entre les membres d’une même famille. Elle rend possible le rétablissement d’une communication plus sereine et permet de prendre des décisions qui respectent les besoins de chacun et intègrent les nouvelles configurations familiales.

A qui s’adresse la médiation familiale ?

Elle peut être proposée à toutes les personnes en déficit de communication ou en conflit au sein d’une même famille :

•Aide à la décision d’un couple (rester ensemble ou se séparer)
•Manque de communication ou conflit entre parents séparés ou en cours de séparation au sujet des enfants (autorité parentale)
•Conflits au sein des familles recomposées

•Conflits entre générations (entre parents et grands-parents en ce qui concerne les petits-enfants)
•Conflits entre frères et sœurs (lors des successions ou lors des décisions de placement d’une personne âgée, etc.)
•Conflits entre jeunes majeurs ou adolescents et leurs parents.

Pour connaître les permanences près de chez vous : http://www.mediateurs77.pro/

Vous pouvez également contacter directement la maison de justice et du droit ou le point d’accès au droit près de chez vous pour connaître les permanences du médiateur familial

ASSOCIATION DES MÉDIATEURS INDÉPENDANTS D'ILE DE FRANCE

LA MÉDIATION au services des citoyens, des collectivités, des tribunaux et de l'entreprise.

L'AMIDIF est à la disposition des citoyens, des collectivités, des tribunaux, et des entreprises pour mettre en oeuvre une médiation en vue de faciliter le règlement des litiges.
L'AMIDIF est inscrite pour une durée de 3 ans sur la LISTE DES MEDIATEURS PRES LA COUR D'APPEL DE PARIS. Cette inscription est effective à compter du 1er janvier 2019.
En s'adressant à l'AMIDIF, les parties médiées ont la certitude que le médiateur est un professionnel formé, expérimenté et compétent.
Pur les MEDIATIONS CONVENTIONNELLES et JUDICIAIRES, les domaines de médiation de l'AMIDIF sont divers et variés, notamment :
- Dossiers familiaux et successoraux: divorce, liquidation de communauté, succession.
- Dossiers commerciaux: malfaçons, désaccord entre associés, baux, concessions et agents, litiges bancaires ou d'assurances.
- Dossiers collectivités publiques : litiges dossiers administratifs : permis de construire, voisinage.
-Dossiers "prud'homaux" : litiges entre employeurs et salariés à l'occasion d'une rupture de contrat de travail, de différends avec une centrale syndicale ou comité d'entreprise.
La présence d'un avocat auprès des parties n'est pas obligatoire, mais vivement conseillée notamment lorsqu'il s'agit de rédiger les termes des transactions et des accords qui découlent des négociations menées par les parties, au cours de la médiation.

Pour connaître les permanences près de chez vous : http://www.amidif.com/

Vous pouvez également contacter directement la maison de justice et du droit ou le point d'accès au droit près de chez vous pour connaître les permanences du médiateur familial

Aide aux victimes

Être victime c'est subir ou avoir subi des faits prévus et punis par la loi (une contravention, un délit ou un crime), Toute personne peut être victime d'une atteinte à ses biens (vol, cambriolage, escroquerie, abus de confiance…

L'association France Victimes 77 – AVIMEJ

Est une association d'aide aux victimes de Seine-et-Marne. Elle assure des missions d'aide aux victimes d'infractions pénales et d'information juridique auprès des justiciables, mais aussi des missions judiciaires sur mandat du procureur de la République de Meaux.

Pour connaitre les dates et lieux des consultations gratuites la plus proche de chez vous:

https://www.avimej.org/les-permanences/

CIDFF
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
Essonne

Les victimes peuvent rencontrer la juriste avant ou après avoir déposé plainte, et même si elles ne souhaitent pas engager de procédure mais recherchent seulement des informations juridiques (droit pénal, droit de la famille, situation professionnelle et/ou sociale) en raison des violences qu'elles subissent.

Toutes ces permanences sont gratuites et totalement confidentielles

Permanences du CIDFF 91 dans le département de Seine et Marne :

https://www.cidffessonne.org/?page_id=6

QUESTIONS FREQUENTES DANS VOTRE VIE QUOTIDIENNE, DES PROFESSIONNELS VOUS AIDENT

Des professionnels sont chargés de mettre en œuvre les différents aspects de la protection juridique et judiciaire des majeurs protégés.

Ils répondent aux questions liées au logement.

Ils vous aident à l'accomplissement des démarches nécessaires à l'exercice d'un droit ou l'exécution d'une obligation
(exemple : pour obtenir le versement d'une allocation, il peut s'agir d'une aide pour constituer un dossier administratif ou d'une aide à la rédaction de courriers...)

Adil 77

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement de Seine-et-Marne

- Apporte une information complète, neutre et gratuite sur toutes les questions liées au logement.

- Elles ont « pour missions d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accession à la propriété, ceci à l'exclusion de tout acte administratif, contentieux ou commercial » (extrait de l'article L.366-1 du CCH).

- Elles assurent un rôle de prévention, notamment en direction des publics fragilisés, en permettent à chacun de mieux connaître le cadre juridique et les solutions adaptées à sa situation personnelle, et de faire ainsi des choix éclairés

Permanences de l'Adil 77 dans le département de Seine et Marne :

https://www.adil77.org/ladil-de-seine-et-marne/nos-permanences/

Aide Administrative aux Surendettés

L'association Rebond 77

L'Association Rebond 77 est une Association loi 1901, dont l'objectif est :

- Expliquer la procédure de Surendettement

- Aider les débiteurs à remplir leur déclaration de Surendettement

- Fournir les explications nécessaires à la compréhension des différents courriers reçus de la Commission de Surendettement et éventuellement des tribunaux

- Aider les personnes (notamment surendettées) à rédiger des courriers au cours de permanences déterminées par l'Association

Son rayon d'action est limité à la Seine et Marne

Permanences de Rebond 77 dans le département de Seine et Marne :

https://rebond77.com/rdv/

Votre situation financière est grave ?

☐ ***Vous ne pouvez plus faire face à vos paiements ?***

☐ ***Vous êtes relancé et poursuivi par vos créanciers ?***

L'équipe d'INFO-DETTES vous accueille à ses permanences pour vous assister gratuitement dans vos démarches et vous informer sur la procédure de surendettement.

Vous pouvez saisir LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE SURENDETTEMENT DES PARTICULIERS qui siège à la BANQUE DE France de votre département.

Les bénévoles d'Info-Dettes vous aideront à constituer votre dossier de surendettement, en toute confidentialité.

Permanences d'info-dettes dans
le département de Seine et Marne :

http://www.familles-laiques-de-vaux-le-penil.fr/2016/02/les-permanences-d-info-dettes-en-seine-et-marne.html

ATSM 77

exerce sa mission et ses activités sur le territoire de la Seine-et-Marne.

ATSM 77 gère :

les mandats judiciaires (Tutelle, Curatelle, ...) qui lui sont confiés par les Juges des Tutelles

les mesures d'accompagnement social personnalisé attribuées par le Conseil Départemental

Elle exerce également une activité d'information et de soutien aux tuteurs familiaux.

Pour connaître les permanences près de chez vous : http://www.atsm.fr/6_nous_aider.htm

Vous pouvez également contacter directement la maison de justice et du droit, le point d'accès au droit ou le relais d'accès au droit près de chez vous pour connaître les permanences de l'ATSM 77

HandiLex en Seine-et-Marne (77)

Lancé officiellement le 28 février 2018 par une équipe réunie par Magali Hanke, avocate au Barreau de Melun et membre du conseil de l'Ordre, HandiLex est présent en Seine-et-Marne.

Vous aider

Notre mission consiste à accompagner et soulager les personnes souffrant de handicap et ceux qui les entourent de la gestion juridique de leur handicap, de leur accident, pour qu'ils puissent se reconstruire en toute tranquillité.

Le handicap, notamment quand il survient après un accident, bouleverse tous les aspects de la vie d'une personne et de son entourage qui, trop souvent, renoncent à faire valoir leurs droits par manque de temps, d'énergie, d'informations, de relations dans les milieux juridiques, d'argent…

Comment faire en sorte que les personnes en situation de handicap puissent, réellement, exercer et faire respecter leurs droits ? C'est pour répondre à cette question que nous avons créé HandiLex.

Pour connaître les permanences près de chez vous : http://www.handilex.com/

Vous pouvez également contacter directement la maison de justice et du droit, le point d'accès au droit ou le relais d'accès au droit près de chez vous pour connaître les permanences d'Handilex

Ecrivain Public

Une aide gratuite et confidentielle aux personnes rencontrant des difficultés d'expression orale ou écrite :

- rédiger une lettre
- remplir un dossier
- répondre à un courrier
- comprendre un document
- orienter vers un service ou une administration

Pour connaître les permanences près de chez vous :

contacter directement la maison de justice et du droit ou le point d’accès au droit près de chez vous

PIMMS
POINT INFORMATION MEDIATION MULTI SERVICES
MELUN

- **Point Information Médiation Multi Services**
- **L'association PIMMS (Point Information Médiation Multi Services) de Melun** est une structure de **médiation sociale**, dont l'objectif est de faciliter les relations avec les entreprises de service public et l'administration.
- L'association PIMMS de Melun explique les courriers et les factures, aide à remplir les formulaires, conseille dans les démarches, aide à rétablir le contact, oriente vers le bon service …gratuitement et sans rendez-vous.

Accompagner
et aider sur la préparation de vos dossiers et la saisie de vos formulaires administratifs

Pour connaître les permanences près de chez vous : https://pimms77.org/nos-missions/

Vous pouvez également contacter directement la maison de justice et du droit ou le point d'accès au droit près de chez vous pour connaître les permanences de PIMMS Melun

LES PERMANENCES SUR CONVOCATIONS UNIQUEMENT

Services déconcentrés du Ministère de la Justice

SUR CONVOCATION

- SPIP : service pénitentiaire d'insertion et de probation (suivi et aide à la réinsertion des majeurs placés sous main de justice)
- PJJ : protection judiciaire de la jeunesse, direction territoriale (suivi des mineurs et mise en place des réparations pénales)

A.C.Ju.S.E

SUR CONVOCATION

- **ACJUSE : Association de Contrôle Judiciaire Socio-Éducatif : mise en œuvre de médiations pénales à la demande du Procureur de la République**

Cette association a pour mission d'assurer le suivi socio-judiciaire des personnes placées sous contrôle judiciaire dans la Seine et Marne en vue d'accompagner leur réinsertion sociale et professionnelle. Elle a également pour but de prévenir la récidive des actes délictuels et criminels

Numéros utiles

ACJUSE
Association de contrôle judiciaire socio-éducatif de Melun
01 64 09 61 72 - www.acjuse.fr

ADIL
Agence départementale d'information sur le logement de Seine-et-Marne
08 20 16 77 77 - www.adil77.org

ADSEA 77
Association départementale de la sauvegarde de l'enfance
et de l'adolescence en Seine-et-Marne
01 60 68 38 36 - www.adsea77.fr

Allô Service Public
39 39

Association France victime 77 (AVIMEJ)
Aide aux victimes et médiation judiciaire
01 75 78 80 10 - www.avimej.org

APCE
Association pour le couple et l'enfant
01 64 10 35 09 - www.couple-enfant.org

ATSM 77
Association - Accompagnement Tutélaire Social Mandataire
01 60 24 50 94 - www.atsm77.fr

Barreau de Melun
Aide aux victimes
0800 20 20 77

CERAF MEDIATION
Centre d'études, de recherches et d'accompagnement familial par la médiation
06 67 01 12 76 - www.cerafmediation.com

CIDFF91
Centre d'information des droits des femmes et des familles de l'Essonne
01 60 79 42 26 - www.cidffessonne.org

Chambre départementale des huissiers de justice
01 64 52 01 71

Chambre des notaires de Seine-et-Marne
01 64 39 53 93 - www.notaires.fr

Commissariats de Police
Chelles **01 60 93 20 00**
Noisiel **01 64 11 28 28**
Pontault-Combault **01 64 43 65 65**

Conseils des Prud'hommes
Meaux **01 64 79 83 50**
Melun **01 64 79 83 50**

Inspections du travail
Melun **01 64 41 28 59**
Chessy **01 75 17 90 50**

Maisons départementales des solidarités
Chelles **01 64 26 51 00**
Noisiel **01 69 67 44 00**
Roissy-en-Brie **01 64 43 20 20**

Ordres des avocats
Barreau de Meaux **01 60 09 03 60** - www.ordreavocats-meaux.fr
Barreau de Melun **01 64 39 00 35** - www.barreau-melun.org

Rebond 77
Aide administrative aux surendettés
www.rebond77.com

SIE
Service d'investigation éducative de Dammarie-les-Lys
01 64 83 56 80

SPIP
Service pénitenciaire d'insertion et de probation de Seine-et-Marne
Meaux **01 60 32 32 40**
Melun **01 60 56 70 10**

Tribunaux de Grande Instance
Meaux **01 60 09 75 00**
Melun **01 64 79 80 00**

Tribunaux d'Instance
Lagny **01 64 12 48 00**
Melun **01 64 79 83 00**

UEMO
Unité éducative en milieu ouvert de Lagny-sur-Marne
01 64 12 67 70

Violences Femmes Info
39 19

Tribunal Judiciaire de Fontainebleau
159 rue Grande
77305 FONTAINEBLEAU CEDEX
Téléphone : 0160712300

Ordre des avocats
Barreau de FONTAINEBLEAU
Tél 01 64 22 15 63-
avocats.fontainebleau@wanadoo.fr

SPIP FONTAINEBLEAU Tel : 01 60 71 54 00

La charte nationale de l'accès au droit

Le 21 février 2017, le ministère de la Justice et sept associations/fédérations (Droits d'urgence, les Restaurants du cœur, le Secours catholique, la fondation Abbé Pierre, ATD quart monde, la Cimade, le RENADEM) ont signé la charte nationale de l'accès au droit.

Elle a pour objet de définir les valeurs, les objectifs communs, les principes fondamentaux, les modalités de mise en œuvre permettant l'accès au droit et l'accompagnement des personnes les plus démunies.

Elle est un outil de développement d'un réseau actif de partenaires, partout sur le territoire, afin de garantir l'accès au droit et aux droits.

DROITS D'URGENCE

la Cimade

Les Restaurants du Cœur

Secours Catholique Caritas France

Fondation Abbé Pierre

réseaux

ATD Quart Monde

Au sein du ministère de la Justice :

le service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes (SADJAV) coordonne les actions des conseils départementaux de l'accès au droit (CDAD).

Le conseil départemental de l'accès au droit (CDAD)

FACILE À COMPRENDRE !

Dans votre département, un CDAD est à votre disposition.

Le CDAD vous informe de vos droits et vos devoirs

- *exemple : pension alimentaire, expulsion locative, tutelle, etc.*

Si vous avez un problème de droit, vous pouvez demander l'aide du CDAD

- *exemple : divorce, licenciement, conflits de voisinage, etc.*

Le CDAD travaille avec plusieurs professionnels

- *exemple : avocats, notaires, huissiers de justice, associations, etc.*

Le CDAD vous aide gratuitement.

Votre CDAD :

Conseil Départemental de l'Accès au Droit
Tribunal de Grande Instance
2 avenue du Général Leclerc
77000 MELUN
tel: 01 64 79 81 39
fax: 01 64 79 81 84

www.justice.fr/connaître-vos-droits

© Ministère de la Justice SG/DICOM - Impression DN - 2018

Ministère de la Justice

Accès au droit

CONNAÎTRE ET EXERCER VOS DROITS ET DEVOIRS

Plus d'informations sur
justice.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA JUSTICE